Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260303-2026_0303_9-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2026_0303_9

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13

L'an deux mille vingt-six
Le mardi 03 mars 2026 à 19 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Conseil Municipal : séance du 03 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 15
Convocation et affichage : 17 février 2026
Présents : MM. GRANNEC Guillaume, LE NOCHER Yannick, HERISSON Liza, OLSZER Nadine, CAHET Laurent, FRIBOURG Pascal, DANIBO Céline, LE BRECH Guillaume, CHARLES Pénélope, DECOURCHELLE Elodie
Absents excusés : PEYRE Jean-Jacques (pouvoir à DANIBO Céline), DEMANNEZ Viviane (pouvoir à LE NOCHER Yannick), SITRUK Jean-Claude (pouvoir à GRANNEC Guillaume), BRULE Guillaume, PAILLEUX Clara
Secrétaire de séance : CHARLES Pénélope

Vote des subventions 2026 au profit des associations

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions reçues pour l'année 2026.
Le Maire rappelle les règles d'attribution des subventions.

Liza HÉRISSON ne prend pas part au débat et au vote pour la subvention allouée à l'Atelier du Son,
Céline DANIBO ne prend pas part au débat et au vote pour la subvention allouée à Zenitude Fitness et En Attendant Mam'an,
Nadine OLZSER ne prend pas part au débat et au vote pour la subvention allouée à l'épicerie Loch'All.
Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants :

Après débat, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide
-l'octroi, au titre de l'année 2026, des subventions suivantes pour un montant total de 15 780 € :

ASSOCIATION	MONTANT en €	Votants à l'unanimité
Loch'All	1 800	Pas de vote Nadine OLZSER, intéressée
AML	300	
COSB	5 330	
La Grotte aux Jeux	100	
Comité des fêtes	2 200	
Société de chasse privée de Brandivy	850	
Société de chasse Kergal	650	
Zenitude Fitness	300	Pas de vote Céline DANIBO, intéressée
En attendant mam'an	300	Pas de vote Céline DANIBO, intéressée
Atelier du son	1600	Pas de vote Liza HERISSON, intéressée
Heures de Lanvaux	400	

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260303-2026_0303_9-DE

Les Landes du Vivant	450	
Chapivolant -association Togé'Nij	800	
As Brandivy	650	
TOTAL	**15 730 €**	

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance

Fait à BRANDIVY, le 06 mars 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE BRANDIVY 56390 (MORBIHAN)

Guillaume GRANNEC

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.